

connaissance
DE CROLLES



CROLLES

Patrimoine
REGARDS D'AUJOURD'HUI
d'hier

connaissance
DE CROLLES

CROLLES

Patrimoine
REGARDS D'AUJOURD'HUI
d'hier

Avant propos

La collection «Connaissance de Crolles» souhaite vous faire découvrir les multiples facettes de Crolles.

Ce deuxième tome s'attache particulièrement à vous présenter le patrimoine bâti crollois grâce au travail d'inventaire réalisé par les animateurs du patrimoine qui se sont succédés depuis 1999. Recherches dans les archives municipales et les archives départementales, entretiens avec les anciens du village ont permis de broser ce tableau vivant de notre passé.

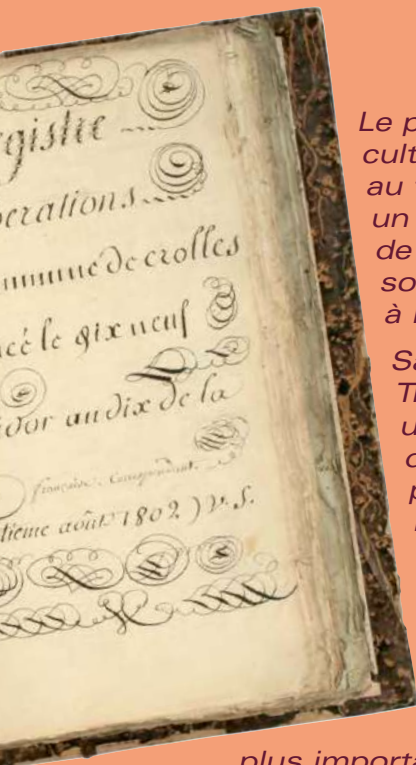
Qui n'a pas flâné dans les vieux quartiers de Crolles emprunts de charme, qui n'a pas ressenti avec émotion l'esprit des lieux en posant les yeux sur ces pierres qui nous parlent de notre histoire ?

À l'origine, la vie s'est installée au pied des coteaux de Chartreuse à proximité des ruisseaux et loin de l'impétuosité de l'Isère. Très tôt organisée en hameaux – Le Bourg, Le Fragnès, Le Brocey, Le Raffour et Montfort-Crolles vit de l'agriculture.

Du premier siècle de notre ère à la première moitié du XXe siècle, cette esquisse historique vous dévoile notre héritage collectif rural, en s'attachant à nous montrer particulièrement ces nombreux bâtiments qui ont survécu grâce à leur reconversion et à leur adaptation au présent.



Editorial



Le patrimoine bâti est une composante essentielle de notre identité culturelle : cette publication a pour objectif de vous faire découvrir, au fil des rues et des chemins, ce qui se cache de-ci, de-là, derrière un bâtiment ou une façade. Sa réalisation s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine menée par la commune, volonté soutenue en premier lieu par Claude Gloeckle, adjoint à la culture.

Saviez-vous que la poste actuelle était l'ancienne gare de Tramway ? Et que l'ancien café Chatain fut, au XVIIIe siècle, un relais diligence... ? Sous nos vieilles pierres se cachent quelques trésors du passé. Parce que Crolles a grandi très vite, parce que notre commune est résolument tournée vers l'avenir, nous avons trop tendance à ignorer ces traces de l'histoire. Mais cet héritage architectural et patrimonial représente l'essence même de ce que Crolles est aujourd'hui. Mieux le connaître vous permettra de mieux comprendre notre ville.

A travers quelques extraits de délibérations du conseil municipal, des cartes postales anciennes, de nombreuses iconographies et des textes explicatifs sur les bâtiments les plus importants, vous devriez faire connaissance sous un regard nouveau avec ce qui vous entoure. Après avoir flâné de pages en pages, d'années en années passées, vous serez sans doute curieux de vous rendre sur place, l'œil scrutateur... car cet ouvrage est aussi une invitation à la balade.

*Le Maire,
Jean-Claude Paturel*

Jean-Claude Paturel, disparu le 15 août 2005, avait supervisé la réalisation de cet ouvrage, que nous lui dédions, en hommage au maire, mais aussi à l'homme, si attaché à Crolles, son histoire et son devenir.

Vestiges gallo-romains

Il ne reste pas de vestiges de la période antique sur la commune même si des traces d'habitat gallo-romain auraient été repérées. Seuls quelques objets ont pu être mis au jour à la fin du XIX^e siècle sur un site non précisé : des urnes funéraires, des ex-voto en plomb, un support de lampe à huile, une anse en bronze des premier et deuxième siècles après Jésus-Christ et un fragment de corniche.



Anse

Anse d'hydrie (vase à liquide), en bronze, recouverte d'une belle patine verte. Au sommet, une petite figurine en ronde-bosse représente un chien ou un félin dans la position du sphinx. La partie haute de l'anse, ornée de deux volutes stylisées, s'évase largement en deux branches dont les extrémités en forme de têtes de cygne (?) se raccordaient à l'origine à la lèvre du récipient.

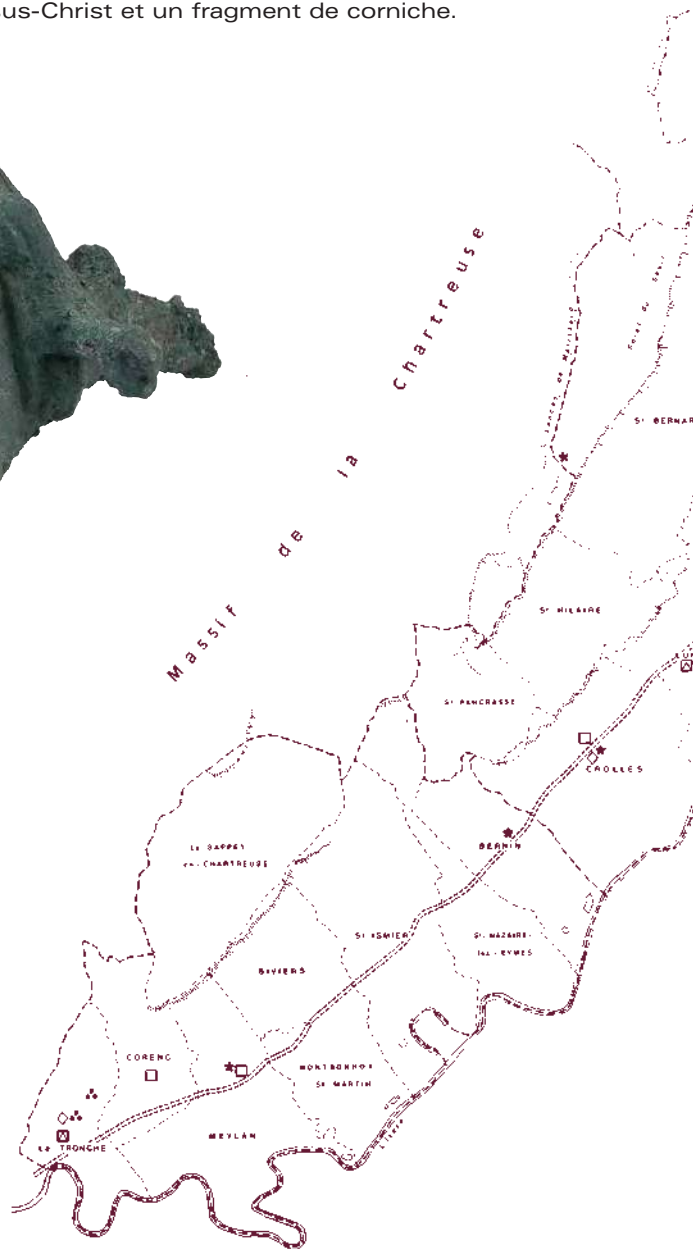
L'arrondi de l'anse, de section ovoïde et dont les bords sont soulignés par un filet, porte sur toute la longueur de sa face externe un motif végétal de nervures et volutes en bas-relief. La partie inférieure s'appliquant à la panse s'aplatit et s'élargit ; elle est décorée d'un mascaron, tête de Gorgone aux traits empâtés, yeux à pupilles creuses ; l'abondante chevelure bouclée encadre le visage, recouvre les oreilles et forme toupet sur le sommet du crâne. (I^{er} - II^{ème} s. ap. J.C.).

Crolles. Photo C.A.H.M.G.I.

Coll. Musée Dauphinois n° 34.23.78

Archéologie et histoire en Grésivaudan

Archéologie chez vous n° 3 Canton de Meylan et du Touvet - 1984





LIMITES

- de Département
- de Canton
- de Commune

LEGENDE

- ☼ trésors monétaires
- * inscriptions
- habitats
- ▣ thermes domestiques
- ◇ sépultures
- tracé présumé de la voie gallo-romaine

Ex-voto

Plaquette de plomb, de forme allongée approximativement rectangulaire, munie de l'amorce de deux crochets ou tenons de fixation brisés. Les bords sont soulignés d'une moulure irrégulièrement décorée de hachures diagonales. L'inscription en relief, probablement votive, peut se lire :

M (ARCVS) – RVF (IVS) – MARCIAN (VS) – V (OTVM) – F (ECIT)

«Marcus Rufius Marcianus a fait le vœu». Il est loisible pourtant d'interpréter différemment la lettre V et d'y reconnaître l'initiale de l'adjectif VIVVS. Si cette seconde lecture est celle qui convient, cet objet est sans doute une marque de propriété autrefois apposée sur un monument de type funéraire, (stèle ou cippe) et le texte signifie alors : «Marcus Rufius Marcianus, de son vivant, a fait (élever ce tombeau)».

Rédigée selon le système traditionnel des tria nomina, où figurent dans l'ordre le praemomen (prénom), le gentile nomen (nom de famille) et le cognomen (surnom), cette inscription est antérieure à la promulgation de l'Édit de Caracalla (212 ap. J.C.) qui accordait à tous la citoyenneté



romaine. On peut donc la dater des I^{er} – II^{ème} siècles de notre ère.

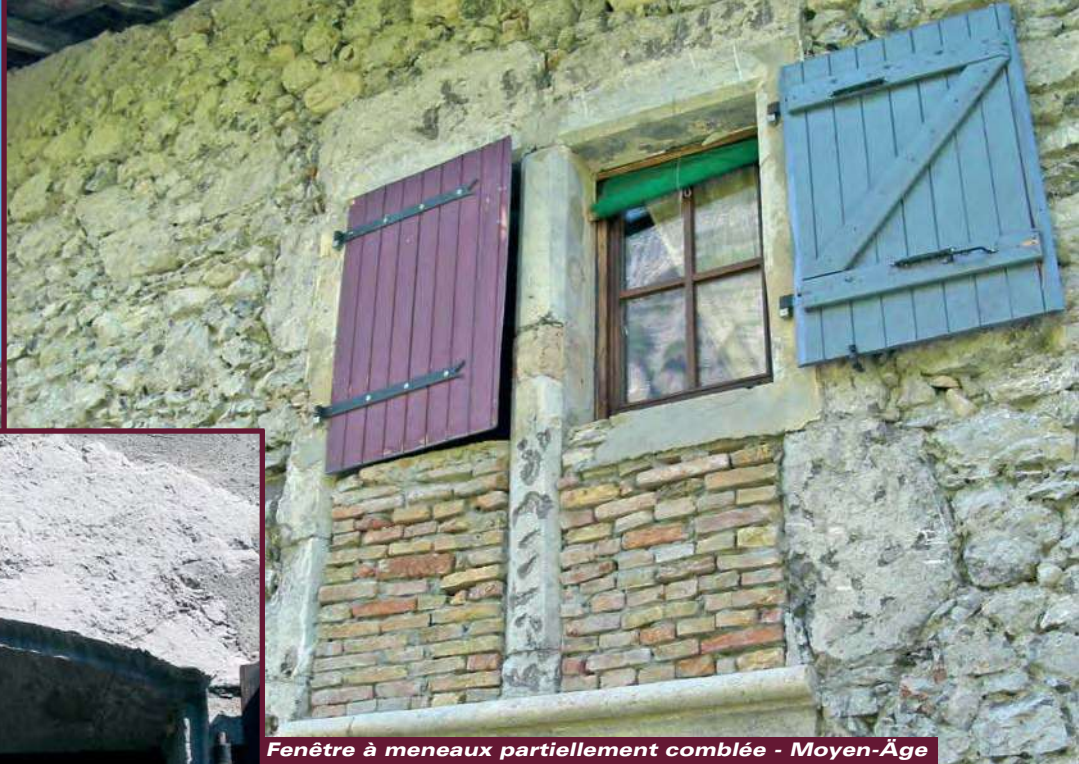
*Crolles - Photo C.A.H.M.G.I.
Coll. Musée Dauphinois, inv. 34.5651*

*Archéologie et histoire en Grésivaudan
Archéologie chez vous n°3 - Canton de Meylan et du Touvet - 1984*



mosaïque rurale





Fenêtre à meneaux partiellement comblée - Moyen-Âge



Baie en arc brisé à clef et ébrasée





Porte de cave avec encadrement en pierre (XVIII^e siècle)
Tirant servant à maintenir la structure des murs



Débord soutenu par de grosses solives en encorbellement



Pigeonnier, quartier du Brocey **Four à pain, rue du Brocey**

Chaînes d'angle et encadrements harpés en trompe-l'œil



Cabane de berger



« Dans la maison du paysan, il n'y a souvent qu'une seule pièce, au rez-de-chaussée, qui sert, en même temps, de cuisine et de salle à manger. [...]

Au dessous, se trouve la cave à laquelle on accède par une trappe donnant sur un escalier de pierre. [...]

La cuisine communique avec la chambre, au dessus de la chambre se trouve le grenier. [...]

Je me souviens des anciennes poutres vermoulues et du sol recouvert de briques usées par les pas de plusieurs générations. Je revois encore l'ancien évier en pierre de molasse et le vieil égouttoir en bois».

Augustin Aymoz, Crolles et le Graisivaudan

« Traditionnellement, si on avait les moyens, les maisons étaient enduites, pour apporter un degré supplémentaire d'isolation ; les granges et dépendances agricoles restaient en maçonnerie jointoyée».

Bonnard-Manning



Exemple d'architecture rurale : porte pleine à lames, encadrement de pierres, volets à cadre et fenêtres à carreaux du XVIIIe siècle, traces d'enduit beige-rosé, tuiles canals

Cette plaque de cheminée, datée de 1769, ornait l'âtre d'une maison bourgeoise du bourg. A noter, le dauphin et la fleur de lys gravés

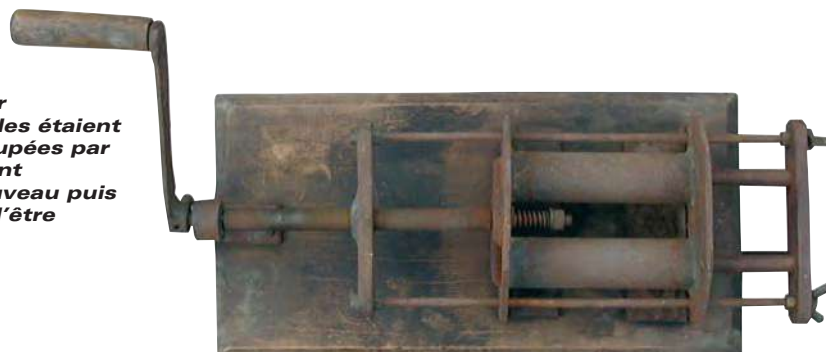


Porte d'entrée à coquille du XVIIIe siècle - ancien café Grambin (avant 1920)



Maison bourgeoise, caves du XVI^e siècle

Hachoir à tabac, utilisé à la maison pour découper les feuilles de tabac. Les feuilles étaient roulées, enfilées dans les tubes puis coupées par une lame en hélice. Les «brisures» étaient trempées dans la gnoise, séchées de nouveau puis conservées dans un pot en grès avant d'être fumées à la pipe.



Séchoir à maïs, Montfort





La vigne

Introduite par les Grecs, la viticulture de la rive droite de l'Isère fut développée au Moyen-Âge par les moines de Cluny, installés à Domène.

Au XVIIIe siècle, les champs de blés remplacèrent les vignobles de qualité médiocre. Vigoureuse au début du XIXe siècle, la vigne fut atteinte par le phylloxera dès 1860.

Ancien vignoble en terrasse

Arrêté du maire du 23 septembre 1874.

«Les grappilleurs ne pourront aller dans les vignes pour ramasser des raisins ni sous les noyers à quelque endroit qu'ils se trouvent pour cueillir des noix, avant l'époque fixée par l'autorité locale, époque qui sera indiquée et publiée à son de caisse».

archives municipales de crolles

ARRONDISSEMENT de Grenoble
CANTON de Crolles
COMMUNE de Crolles
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

STATISTIQUE ANNUELLE.

QUESTIONNAIRE.

AGRICULTEUR.

ANNÉE 1855.

RÉPONSES.

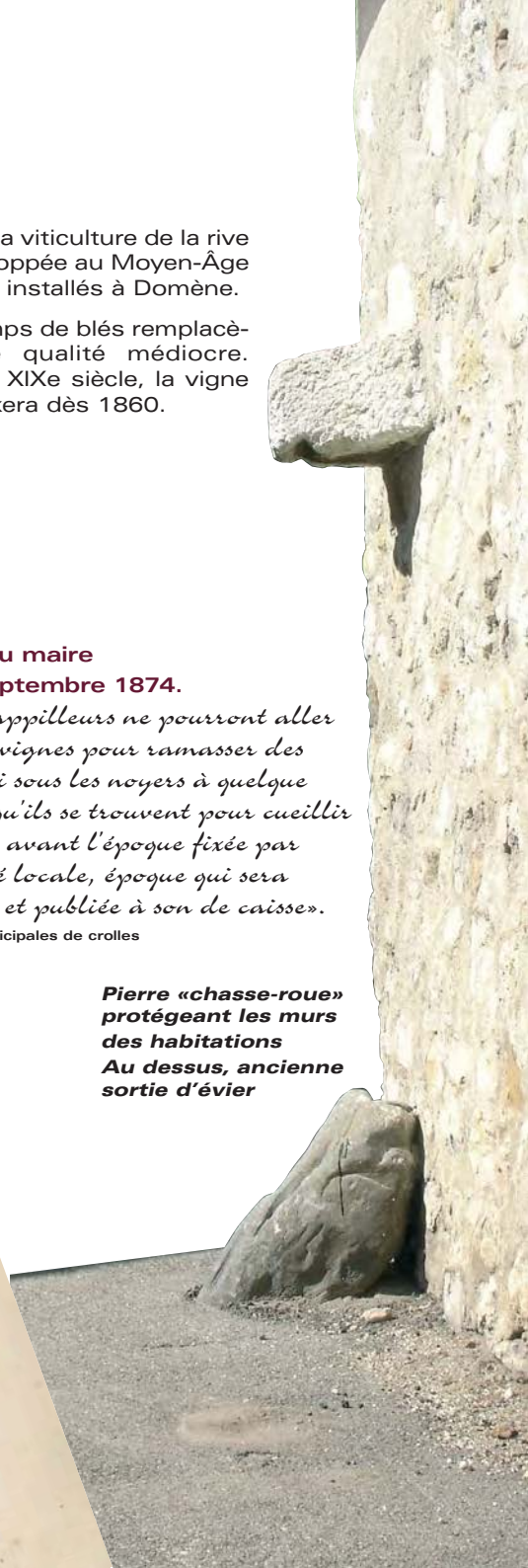
QUESTIONS.

CÉRÉALES.

Quel est le nombre d'hectares cultivés en

1. Froment ?	250 hectares
2. Méteil ?	8 hectares
3. Seigle ?	2 hectares
4. Orge ?	3 hectares
5. Avoine ?	126 hectares
6. Maïs ?	"
7. Sorgho ?	40 hectares
8. Pommes de terre ?	"
9. Pailles (quint, metrique) ?	10 hectolitres
10. Froment ?	30 quintes metriques
11. Méteil ?	10 hectolitres
12. Avoine ?	40 quintes metriques
13. Maïs ?	25 hectolitres
14. Sorgho ?	20 m.
15. Pommes de terre ?	22 hectolitres
16. Pailles (quint, metrique) ?	24 m.
17. Froment ?	16 hectolitres
18. Méteil ?	10 m.

Pierre «chasse-roue» protégeant les murs des habitations Au dessus, ancienne sortie d'évier



Deliberation du Conseil Municipal.

«Le jedy huit avril mil sept cent quatre vingt dix au lieu de Crolles sur les huit heures du matin dans la sale de St Pierre Didier premier officiel municipal ou la municipalité est en usage de s'assembler par devans nous. Thomas Gavet maire de la communauté de Crolles écrivant Sieur Simon Quillet Greffier de la commune.

Le désastre affreux qui vient d'arriver la nuit du dimanche au lundy dernier par un incendie dont on n'a pu découvrir l'origine et qui devenant ruineuse pour les trois particuliers qui l'on malheureusement essayés devient encore plus funeste a la Communauté par la perte totale de ses papiers les plus précieux qui sont les parcellaires, coursiers, registre des délibérations celui des déclarations des douts patriotiques comptes rendus et autres papiers de toutes natures décret de l'assemblée nationale tout quoy avoit été déposé chez Sieur Louis Perret un des incendiés par l'ancienne municipalité.

Toutes les calamités dissons nous sont bien dignes de fixer l'attention de la nouvelle administration et en formant un règlement de police sur chaque objet interesant la Communauté en changer l'exécution celui ou ceux quelle trouvera convenable auxquels on donnera legalement pouvoir de manifester et faire exécuter les arrêtés qui seront fait le jourduy non seulement a Mrs les officiers de la milice bourgeoise de Crolles pour les faire correctement exécuter dans le lieu de Crolles et en tout ou besoin serat a peine de

répondre en leurs propres des désordres qui pourroient survenir en tout genre par leurs négligeance a faire veiller au bon ordre de la sureté public et par défaut de mintient de bonne discipline militaire, mais encore la ditte municipalité doit donner pouvoir a ceux qui seront chargés de ces ordres de demander main forte suivant lexisgeance des cas et en [?] d'insuffisance de pouvoir de la part des habitants de Crolles aux paroisses voisines en conformité des décrets de l'assemblée nationale et pour dernier reflection le comparoissant observe qui est très urgent de dresser un proces verbal qui constate la perte que la Communauté vient de faire de ses papiers et de donner pouvoir a celui que la municipalité jugerat apropos de se pourvoir incessamment pour obtenir quelques dégrèvements a l'efét de parvenir a faire refaire un nouveau cadastre et toutes les formalités requises en pareilles cas dans lequel il est impossible d'assoir aucune imposition ny faire aucunes mutations cequi occasionnerait des procès sans nombres et deviendroient ruineux pour la majeure partie des habitants [?] Sur tout les objets cydessus en particulier et a Signé Margain.»









Fontaines, source de vie

Quarante huit bassins ont déjà été recensés à Crolles, privés ou publics, datant du XIX^e siècle en général ou plus récents. Et la liste est loin d'être complète. Les bassins publics sont les plus connus, mais certains qui ne sont plus utilisés ont été reconvertis en bacs à fleurs ou ont disparu. Jusqu'à une époque récente, ces fontaines étaient les centres de la vie : l'eau des sources de la montagne, canalisée pour les besoins de la communauté, permettait de faire boire hommes et bêtes, faire les lessives, nettoyer les tonneaux, etc... Aujourd'hui encore, les bassins sont soigneusement entretenus. Certains servent encore à faire les «petites lessives».

L'existence - et la conservation - de ces fontaines illustre bien l'esprit communautaire des hameaux qui composent Crolles. L'eau étant particulièrement nécessaire à la vie agricole (pour abreuver les bêtes notamment) son besoin se fait cruellement sentir dès le XIX^e siècle dans tous les hameaux de Crolles, peu équipés en fontaines. Les habitants se regroupent et partagent les frais de fouilles pour accéder aux sources, pour l'installation des canalisations en poterie ou ciment, et pour la réalisation du bassin avec son triomphe¹ et son jet² ouvragés, symboles de la richesse du quartier.

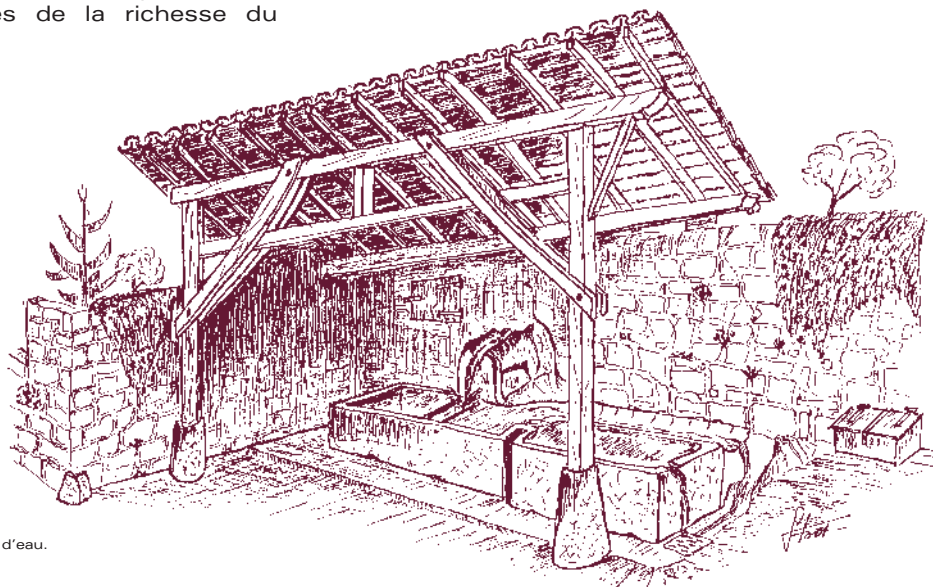
Lors de la création d'une fontaine, un syndic est créé, qui gère son entretien et les droits à faire payer aux nouveaux habitants qui veulent utiliser l'eau.

Au Fragnès, le triomphe d'un bassin porte la signature du maçon qui l'a réalisée, J. Capitan, et la date de 1834. Quant au bassin du Brocey, il date de 1825 : un canal est construit depuis la citerne jusqu'à la fontaine, qui se doit de comporter un triomphe et un jet décorés.

Le plus grand bassin de la commune est sans conteste celui du Bourg de Crolles : construit en 1811 environ, il comportait un grand lavoir -le seul du village jusqu'en 1858- et, chose exceptionnelle, un triomphe à deux jets.

En 1853, deux autres fontaines sont créées : l'une dite «du haut de Crolles» et l'autre dite «du bas de Crolles», enclose dans le mur du château de Crolles. Toutes deux sont situées le long de la RN 90 et reçoivent en 1858, un deuxième bassin pour faire boire les bêtes, car avec un seul bac, l'eau est toujours malpropre et bue avec répugnance par le bétail, qui, faute de boire assez, a des malaises.

Rue du Fragnès



1 - Partie verticale qui enferme l'arrivée d'eau.
2 - Tuyau par lequel sort l'eau.

Aqueduc

Une promenade sur le Sentier des Coteaux vous permettra de (re)découvrir ce bel ouvrage, enjambant le ruisseau quelques mètres en dessous des ruines de l'ancienne cimenterie de Crolles. Situé en haut de la rue de la Cascade, cet aqueduc contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'est pas directement lié aux activités de la cimenterie. Il semble plutôt qu'il ait été construit pour acheminer l'eau captée aux sources de Plâtre-Magny jusqu'au bourg de Crolles.

Après avoir traversé le ruisseau vers sa rive droite, la canalisation suivait cette rive du ruisseau et le retraversait en amont de la route nationale sur un autre aqueduc, encore conservé. Ces aqueducs sont figurés sur un plan daté de 1715, conservé au château de Crolles. De là, la conduite se dirigeait vers le château de Crolles, où elle alimentait différents bassins.

En 1787, lorsque Monsieur De Barral (propriétaire du château) concède aux habitants du bourg une partie de ses droits sur les sources, la canalisation est divisée pour alimenter la fontaine de la place de la Liberté.



Aqueduc, rue de la cascade

*Délibération
du 28 janvier 1824*



Construction de regards sur la canalisation des eaux de Plâtre-Magny, 3406 francs :

Les habitants du quartier de Montfort d'en bas, sur Crolles, sont alimentés en eau seulement par quelques puits qui tarissent au moment des basses eaux.

Ce genre d'alimentation donne un travail important pour l'abreuvement des bestiaux et ne peut être utilisé pour le linge.

Pour ces raisons, les habitants de Bas-Montfort, demandent depuis longtemps que les eaux arrivant au ruisseau de Montfort d'en Haut soient divisées en deux parties, afin qu'ils puissent en avoir leur part.

Nos jours fuient comme l'ombre

Déjà utilisés durant l'Antiquité, les cadrans solaires servaient au XVIII^e siècle à régler montres et horloges publiques. Toutefois, à cette époque, chaque ville a une heure distincte : l'heure indiquée par les cadrans est fonction de la latitude et de la longitude du lieu. Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que la France adopte une heure unique, dite heure légale, par opposition à l'heure locale des cadrans. Dans les Alpes et en Isère, les cadrans solaires sont très nombreux : trois au moins sont connus à Crolles, dans différents états de conservation.

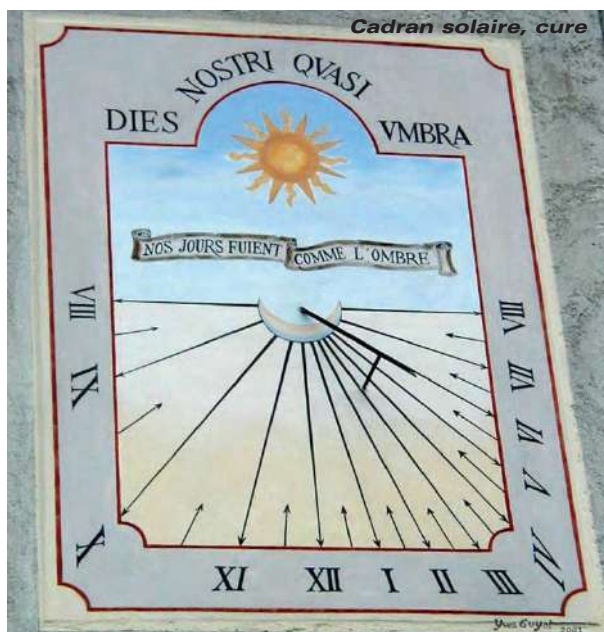
Cadran du presbytère

Ainsi, sur la façade de la cure, il ne subsistait du cadran ancien que le style (aiguille dont l'ombre portée indique l'heure) : c'est pourquoi la municipalité a décidé de le restaurer en 2001. Le cadran se compose d'une aiguille métallique appelée style (du grec gnomon), scellée dans la façade du bâtiment et d'un tracé peint de telle sorte que l'ombre de la pointe marque les heures. Celui-ci est calculé selon l'orientation de la façade, les coordonnées géographiques du site et obtenu par des calculs complexes de géométrie. Les motifs décoratifs du cadran sont peints avec des pigments naturels sur un enduit de chaux.

Cadran Rue Jean Moulin

Ce cadran est typique de l'Art populaire. Daté de 1861, il pourrait en fait être antérieur d'un siècle (en raison de motifs d'angelots anachroniques). D'après les inscriptions déchiffrées, ce cadran aurait été refait par François Capitan, maçon de père en fils à Crolles depuis le XVIII^{ème} siècle. La maison date de 1667.

Quelques traces du troisième cadran de Crolles ont pu être repérées sur une photo ancienne de la maison Juillet.



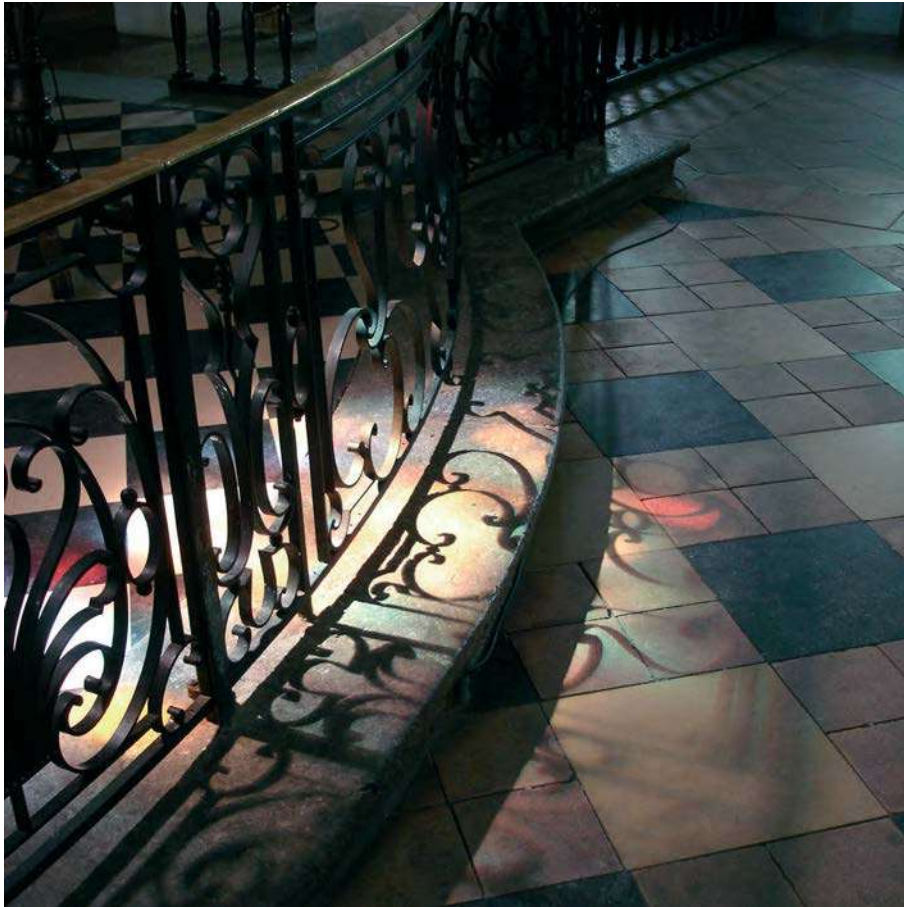


- "Après vous !"
- "Je n'en ferai rien"



- "Le concert de rap ?"
non, ce n'est pas ici !"

autour de l'Eglise





Cette photo de l'intérieur de l'Abbaye des Aïes a été prise probablement au début du XXe siècle

Cliché : H. Müller, Musée Dauphinois, n°55-10-336

Abbaye des Aïes

Despence generale de l'abbaye Roijale des Aïes de l'année 1764 et 1765

«Le 3 j'ai donné au forgeron de Froge pour deux pioches, une paille, raccomodage d'autre pioche, le pas de fer du moulin, pour 15 livres, j'ai aussi payé pandan la meme année en plusieurs foyz cinquante deux livres deux sols six denier pour des couleurs a(?) ceruse?, blanc de troye laque, bleux, gomme «gutte»? et le tout employé a la chambre boisée et son cabinet et a la chambre du contable, le 27 j'ai donné trante livres dix sols a abraham et cherubin pour avoir taille et pose les lauzes fait encore des aqueducs au jardain fait le bassin du jedeaux et les citernes».

ref : 12H65 ADI

L'abbé de Tamié

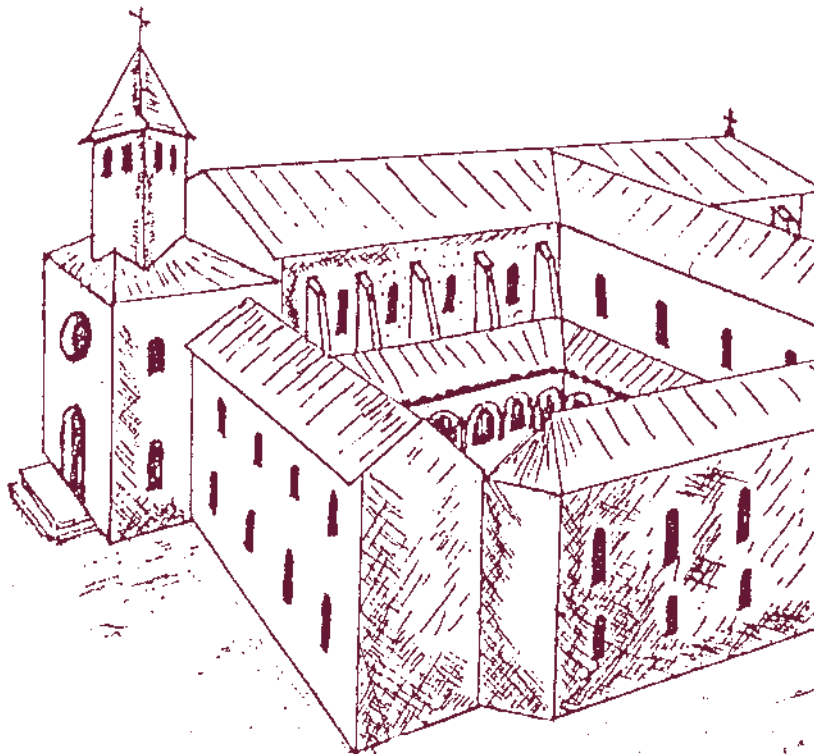
Dom François-Nicolas de Riddes :

1611

«Le silence, la simplicité, l'amour du travail, la régularité étaient alors presque entièrement bannis des Aïes. Le luxe, la galanterie, la délicatesse, l'amour propre y régnaient».

1674

L'abbé de Tamié demande de supprimer les inovations qu'elles ont faites en matière de liturgie, de porter le voile et non de se draper dans des écharpes, de mieux respecter le cloître et le silence; de mettre fin aux assemblées de paysans qui se tiennent dans les cours du monastère, où les religieuses tiennent un débit de boissons.

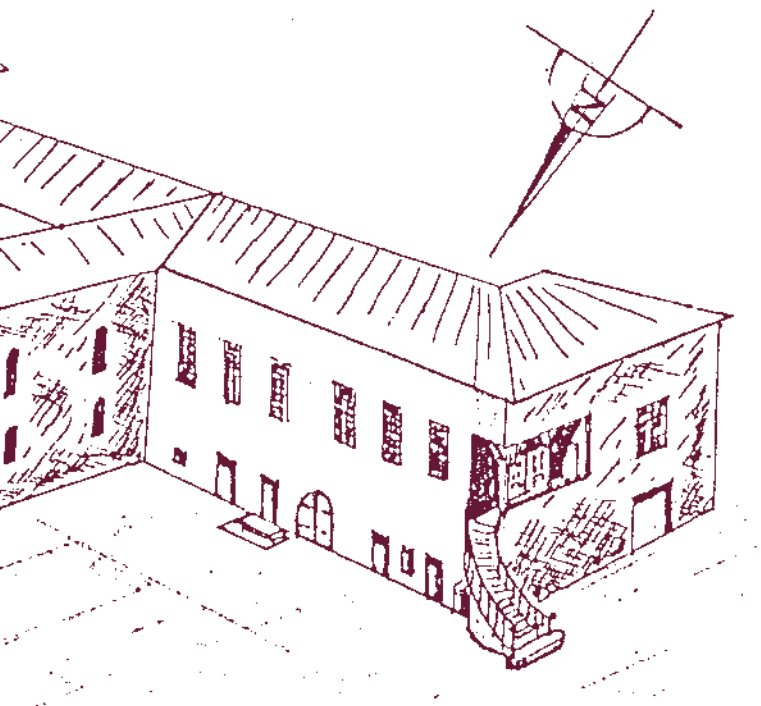


Abbaye des Ayes

Fondée vers 1141 (à une époque où l'on priait autant que l'on guerroyait) par Marguerite de Bourgogne, veuve du Dauphin Guigues IV, l'Abbaye des Ayes attira nombre de religieuses de familles dauphinoises nobles. Grâce aux donations importantes, fut construit un monastère avec dortoirs, réfectoires puis une église et trois chapelles. Terres, bois, forêts et pâturages assuraient la subsistance des religieuses.

En 1821 : «Hors du monastère, il y avait un grand enclos fermé de murs, comportant des jardins avec de belles eaux, deux fermes et des bâtiments d'exploitation». Gérante, Maire de Crolles.

Guerre de religion, incendies, inondations, «mal des marais», mœurs dissolues des religieuses, puis Révolution de 1789. Tels furent les nombreux maux qui eurent raison de cette abbaye cistercienne dont il ne reste que quelques objets dispersés, le bâtiment qui devait être le logis abbatial de l'Abbesse et le moulin (cf p.49).



Abbaye des Ayes, rue Elsa Triolet



Ancienne écurie de l'Abbaye des Ayes, avenue de l'Abbaye



Eglise Saint Pierre et Saint Paul



Eglise Saint Pierre - Saint Paul

Connue dès 1115, cette église est mentionnée dans le pouillé de Saint Hugues (évêque de 1082 à 1132). Elle ne conserve de son état primitif que la base du clocher, le reste étant reconstruit entre 1648 et 1687. Considérée par Monseigneur Le Camus (évêque de 1671 à 1707) comme étant «la plus belle de la campagne de ce diocèse», l'église est dès 1673, au centre d'une riche paroisse de 1 000 communiants.

Une grande sobriété caractérise l'extérieur de l'édifice. Les façades latérales sont rythmées de baies en plein cintre et d'oculus alternant avec des contreforts. Au nord-ouest, au-dessus du portail Louis XIII, un fronton et trois oculus soulignent la structure pyramidale du toit.

À l'intérieur, la nef est bordée de deux bas-côtés, surmontés de tribunes. Depuis 1983, un orgue constitué de deux buffets symétriques surplombe la nef. De part et d'autre du chœur, deux chapelles sont décorées de peintures datant de la fin du XVIIe siècle. Au sud, les lances, les marteaux, les tenailles et les dés qui décorent la voûte symbolisent la Passion du Christ ; au nord, des emblèmes de l'ancien testament se rapportent à la Vierge (tour d'ivoire, arche d'alliance).

Dans le chœur, un autel en marqueterie se dresse devant un triptyque peint par Nicolai Greshny (artiste russe contemporain). Le retable, en trompe l'œil, est orné en son centre d'une œuvre du XVIIIe siècle figurant le Christ remettant les clefs à Saint Pierre, et de chaque côté, de deux tableaux du XIXe siècle, représentant Saint Pierre et Saint Paul.

L'extraordinaire luminosité des icônes, le contraste violent des couleurs, l'or très marqué, la couleur des vêtements du panneau droit du retable, la teinte foncée des balustrades en bois s'harmonisent avec la couleur «brique» appliquée sur les murs du chœur et des chapelles.



Cure de Crolles

Visite générale du diocèse en 1673 par Monseigneur Le Camus, Crolles le 25 janvier 1673

«Le curé entretient un grand verger, un beau jardin... De sa maison qui est sans exagérer une des plus belles maisons curiales qu'il y ait en France, tant pour sa beauté et la grandeur du baptême. ? que pour la régularité. Il y a quatre chambres et un cabinet au premier étage aussi bien qu'au second, outre la cave, il y a une chambre souterraine fort commode pour l'hiver comme pour l'été. Mention de grange et pressoir. Le tout a été bâti de pierre dont les curés possèdent le bénéfice».

Souterrains

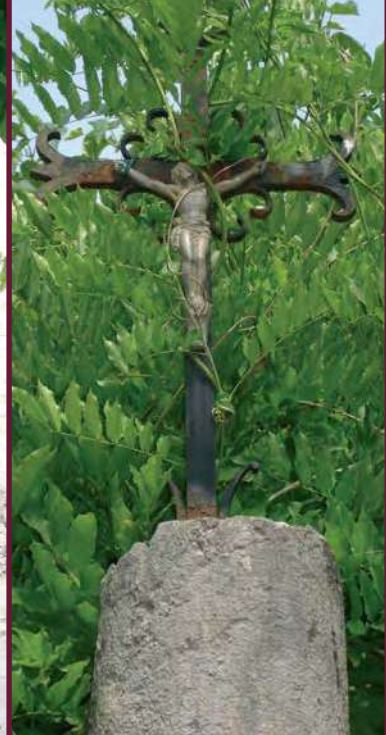
De mémoire locale, deux souterrains partiraient de la cure: un vers l'abbaye des Ayes et un vers le château de Crolles. Des soupiraux, dans la cour de la cure, éclairent un début de galerie, fermée par des monceaux de terre. Des traces du souterrain sont encore visibles dans une cave d'une maison sur la Nationale 90, en face de l'ancien relais de diligences.

Le souterrain de l'abbaye aurait été construit à ciel ouvert puis fermé par des dalles. Dans les années 1940, un cheval s'est cassé une jambe, aux environs du terrain de football, en passant au travers du sol. En 1955, pendant la construction du lotissement des Castors, un camion est également tombé suite à un effondrement de terrain.

En 1949, des spéléologues de Grenoble sont descendus dans la crypte de l'église et n'ont pas trouvé de traces d'un souterrain mais ils ont pu voir que le clocher actuel est bâti sur la souche de l'ancien clocher.



Soupirail de la cure



Croix, 1669, Montfort Calvaire, M. Amabert, 1625



Croix

Il existe peu d'éléments historiques sur les croix dans les archives. Les informations sont souvent données par les inscriptions elles-mêmes mais la tradition orale tient une place importante. Les croix peuvent être dressées à plusieurs occasions : la fin d'une Mission (la croix devant la MJC témoigne de la procession ramenant les reliques de Saint Adéodat) la protection des cultures ou la commémoration d'événements tragiques. Lors d'une épidémie de peste en 1550, des croix en fer forgé ont été mises en place sur les murs de Crolles.

Une dizaine de croix a été recensée sur Crolles à l'heure actuelle. La plus ancienne date de 1625, beaucoup sont en fer forgé, certaines ont pour base des meules de moulin.

Cimetière

Lettre du Procureur Général

Grenoble, le 15 avril 1784 : «... j'informe Monsieur que le cimetière de Crolles est beaucoup trop resserré relativement au nombre des paroissiens, qu'il est situé au milieu des habitations ce qui occasionne indubitablement des fièvres [?] qui règnent dans la Comté de Crolles. En conséquence il est au [?] transféré conformément à l'ordonnance [?] du Roy.»

Le 15 mai 1785 : «[...] un entrepreneur qui a offert de faire l'acquisition du terrain nécessaire à [?] et la construction des murs pour la clôture [?] qui auront trois pieds d'uteurs sur la surface du terrain lesquelles fondations auront huit pouces d'épaisseurs et le mur audessus quinze pouces [...] aussy d'épaisseur au moyen de la somme mille francs [?] qui luy sera payé par la Comté [...] terrain ne seras planté en vignes [...] autour et verger.»

Registre des délibérations de Crolles 1781 – 1792. Archives municipales de Crolles



Institut rural, ancien couvent

Fille unique d'agriculteurs crollois, Alexandrine Paturel (1798/1867) se charge de l'éducation des enfants du village de Crolles à la fin de ses études à l'Institut de la Providence à Corenc.

Devenue Sœur Marie-Joseph, elle fonde le couvent de Crolles (pensionnat/externat) en 1820. Aimée de tous, apportant aide et réconfort, Sœur Marie-Joseph exerce également des fonctions d'institutrice de filles jusqu'à sa mort en 1867. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat met un terme à l'activité du couvent et à l'éducation des filles par les religieuses.

Le bâtiment est transformé en hôpital de 60 lits pour les blessés de guerre pendant la première guerre mondiale. En 1943, l'ancien couvent devient la «Maison Familiale d'enseignement Rural». Cette école agricole abandonne l'Institut Rural pour de nouveaux locaux en 2001.



Décors peints du XVII^e siècle composés de paysages (ici l'église de Crolles, le presbytère et le cimetière) placés dans des cadres dorés, tenus par des sirènes et alternant avec des volutes de feuillage.

Château de Crolles, grande galerie

*Délibération
du 3 août 1812*

*«La commune de Crolles
était flattée et reconnoissante
de ce que dans cette circon-
stance Monseigneur l'Evêque
de Grenoble a bien voulu
accueillir le désir empressé de
ses habitants de bénir la cloche
refondue».*





- "Qu'est-ce que l'on va bien pouvoir raisonner maintenant ?"

du côté des édifices publics



Château delphinal de Montfort, poste des gardes



Château delphinal de Montfort

Mentionné dès le XI^e siècle dans le cartulaire de Domène, le château de Montfort est édifié sur un promontoire naturel au pied de la Chartreuse, à l'entrée du Pal de Fer, pour assurer la défense de la frontière du Dauphiné avec la Savoie.

Dans une enquête de 1339 réalisée pour l'évaluation du domaine delphinal, «Montisfortis» est décrit comme un donjon circulaire, flanqué d'une tour carrée à quatre étages sur laquelle s'appuient deux grandes salles superposées, l'une ayant une cheminée et quatre fenêtres géminées. Se trouve ensuite une pièce surmontée d'une garde-robe, un cellier puis une cuisine avec une cheminée. A l'Ouest, un portail de pierres taillées, haut et large et le poste des gardes.

Résidence de la Grande Dauphine Béatrix de Faucigny, puis possession de la famille de Beaumont jusqu'en 1617, le château deviendra

propriété de Claude Frère et de ses descendants. En 1717, il appartiendra ensuite aux Guérin, ascendants de la famille de Bernis, actuels propriétaires.

Le château est tombé en ruines dès le XVI^e siècle, seule la salle des gardes sera habitée jusqu'au début du XX^e siècle.

Depuis 1999, les ruines romantiques laissent place à des vestiges mis en valeur par l'action conjuguée de la commune et d'une association les Raisonners de Pierre : le corps des gardes a vu ses murs remontés en partie, le rempart a été consolidé, le four à pain rénové, la cuisine attend son tour...

Crolles en 1339

141 feux, 4 villas



Chateau de Crolles



Château de Crolles

Cette ancienne maison-forte, située dans le bourg, est attestée dès le milieu du XIV^e siècle. Le château est composé de deux corps de bâtiments rectangulaires accolés en longueur, de hauteur différente, flanqués au Nord de deux massives tours rondes. Il reste peu d'éléments architecturaux datant de l'époque des premiers propriétaires, les Seigneurs de Beaumont : quelques fenêtres basses, deux ou trois baies rectangulaires sans oublier deux tours.

La demeure a été profondément restaurée au XVII^e siècle par son propriétaire Claude Frère, premier Président au Parlement du Dauphiné. Témoin de cette période, la grande galerie du premier étage, ornée de peintures du XVII^e siècle et son plafond à la Française. Au bout de cette galerie, une chapelle hexagonale dont la voûte porte une représentation du Christ, de la Vierge et des quatre évangélistes. Cette chapelle où se trouvent les reliques de Saint Adéodat a été consacrée en 1673 par Monseigneur Le Camus dont le sceau est marqué dans la pierre sacrée de l'autel.

Dans le petit salon, on peut voir des boiseries peintes plus tardivement, au XVII^e siècle. C'est au XVIII^e siècle, en 1715 précisément, que Dabaud tracera un plan du château appartenant alors au Président Tancin. Le parc est agrémenté de pièces d'eau, de bassins, d'une orangerie, de vignes, de vergers, potagers....

Longtemps possédé par des présidents au Parlement de Grenoble, ce domaine est lié à la vie du Dauphiné jusqu'au début du IX^e siècle. Il est depuis 1810 propriété de la famille de Bernis.

Quelques visiteurs illustres :

- La nuit du 15 août 1600 : Henri IV coucha au château.
- Louis XIII et Richelieu y furent reçus en 1639. Ce dernier envoya plus tard son portrait au château, il s'y trouve toujours.



1^{er} janvier 1617

Vente de la terre de Crolles par Laurent Philibert de Beaumont, Seigneur de Crolles à Claude Frère, premier Président au Parlement, pour la somme de 48 000 livres.

Catalogue Maignien Tome III : Classement par commune, Crolles 21588.
Archives Départementales de l'Isère.



Décors peints du XVII^e siècle, composés de paysages (ici, le château et ses jardins à la française) placés dans des cadres dorés, tenus par des sirènes et alternant avec des volutes de feuillage.

Château de Crolles, grande galerie.



Château Cornu

Dès le XVI^e siècle des résidences secondaires de la noblesse dite «de robe» (parlementaires, juristes, etc) ont vu le jour à Crolles. Parmi elles, se trouvait une maison-forte avec échauguette au Brocey. De cette demeure, il ne reste aujourd'hui qu'une tour annexe puisque le corps principal du bâtiment a brûlé au début du XX^e siècle. Si le pigeonnier et le mur d'enceinte ont également disparu, l'allée cavalière se reconnaît bien.

On connaît deux de ses propriétaires : M. Milanta adjoint au maire de Crolles en 1888 et Pierre de Cornu poète à ses heures. Né à Grenoble vers 1558, Pierre de Cornu publie en 1583 un recueil intitulé «Les œuvres poétiques» contenant sonnets, chansons, odes, discours, églogues, stances, épitaphes et autres diverses poésies. Dédiées pour la plupart à sa maîtresse Mademoiselle De Laurin ou à son ami Gabriel De Lers, les poésies de jeunesse de Pierre de Cornu sont plutôt érotiques. Il s'exprimait dans un langage vif et coloré. Avocat, Pierre de Cornu fut nommé en 1529 Conseiller au parlement de Grenoble, charge pour laquelle il renonça à la poésie légère.



Au XVII^e siècle, Crolles compte 800 habitants. L'économie est basée sur l'agriculture, l'exploitation forestière et l'élevage. Si le bétail est peu présent jusqu'au XVII^e siècle, noyers et vignes sont cultivés dès le Moyen Âge.



Maison, avenue de la Résistance, dite «Maison Juillet». Relais postal en 1891, première mairie, première école.

Ecole

Dès le début du XIXe siècle, deux salles à l'étage de la Maison Communale située dans la «Maison Juillet» sont consacrées à l'enseignement des garçons. Pour l'éducation des filles, le conseil municipal confirme, en 1851, Sœur Marie-Joseph dans ses fonctions d'institutrice au couvent de Crolles. En 1884, une nouvelle mairie est construite (mairie actuelle). Elle abrite également l'école de garçons. Les filles, installées en 1903 dans l'actuel Foyer Arthaud, devront attendre 1907 la construction de l'école des filles (école Cascade).

12 garçons et 3 filles obtiennent le certificat d'études en 1885.

Avis du 14 mars 1877

Le Maire de la commune de Crolles

«Vu la démission du Sieur Roissat Lucien des fonctions de garde-cantonier de cette commune Fait appel à celui qui désire occuper cet emploi de se faire inscrire chez M. le Maire, à compter de ce jour jusqu'au 24 courant. Le candidat doit savoir lire et écrire».

Le 14 février 1878, Le Maire J. BRUN

Le Tramway

Le tramway Grenoble-Chapareillan a été mis en service en 1898. Cette révolution technique du transport a permis de désenclaver les campagnes, de développer les échanges. Voyageurs, produits de la ferme, matériaux de construction et surtout ganterie ont bénéficié de cette ligne jusqu'en 1947. A cette époque, la concurrence des liaisons routières a rendu le tramway obsolète.

2733. CROLLES (Isère).— La Mairie et les Ecoles - La Dent (2066^m)



*Crolles, début XXe siècle,
à gauche la gare de tramway ;
à droite, l'Hôtel de la Dent de Crolles*



389 LE DAUPHINÉ. — Crolles. — LL.



Ancienne gare du tramway



**Ancien dépôt des wagons du tramway,
puis première salle des fêtes de Crolles en 1930**

La Poste

On ne peut parler de service postal proprement dit qu'à partir du XVI^e siècle. Avant, il n'existe pas de service public organisé. Les moyens de transport de la correspondance sont réservés aux gens aisés. Le peuple, qui n'écrit guère, a recours à des moyens de fortune : pèlerins, religieux ou colporteurs. Le relais le plus proche de Crolles est à Lumbin. Les «courriers» parcourent toute la ligne et changent de chevaux à chaque relais. Ils sont accompagnés d'un postillon chargé de les guider jusqu'au relais suivant et de ramener les chevaux «à vide» à leur relais d'origine.

La première poste de Crolles est créée en 1840. Crolles compte alors 1 600 habitants. Il s'agit d'une simple boîte aux lettres dans laquelle le courrier est déposé. Une délibération municipale de 1891 atteste de la création du premier bureau télégraphique, qui s'installe donc dans la Maison Juillet. Il en déménage en 1930 pour le n° 190 de l'avenue de la Résistance avant de se loger dans les locaux actuels, l'ancienne gare de tramway.

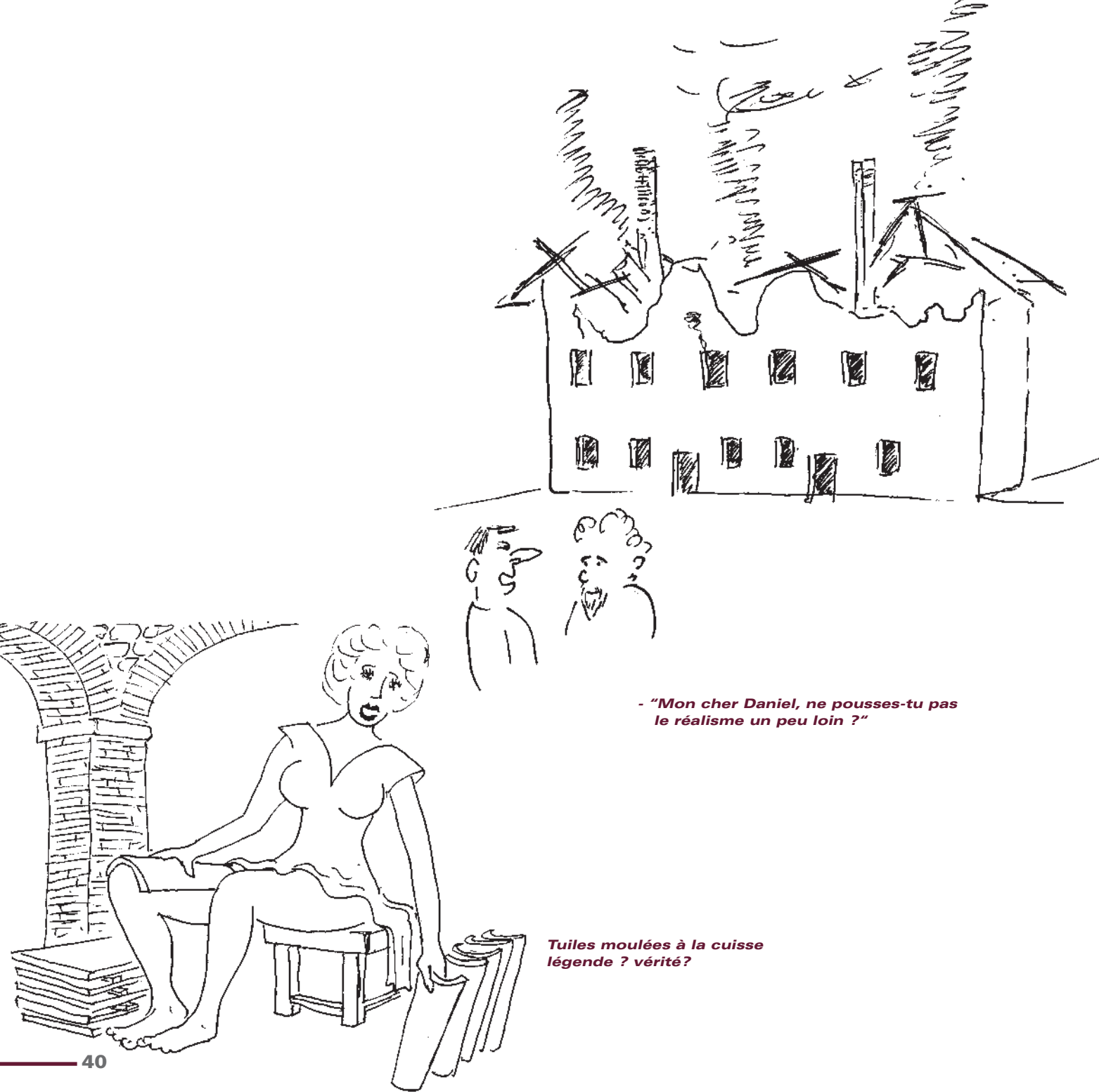
Deliberations

«30 pluviose an 9 : la direction des postes a désigné Crolles pour entreposer les lettres, comme intermédiaire de Montbonnot et Le Touvet».

«Treize décembre 1891 : création d'un bureau télégraphique devant naturellement accroître les relations commerciales avec la ville de Grenoble».

«8 janvier 1929 : protestation contre le rattachement postal de Montfort à la Terrasse».





- "Mon cher Daniel, ne pousses-tu pas
le réalisme un peu loin ?"

Tuiles moulées à la cuisse
légende ? vérité?

témoins de l'économie



Décret impérial

Un décret impérial de 1811 classe les routes «de notre empire» en routes impériales (quatorze de première classe, treize de seconde, plus de deux cents de troisième) et routes à la charge des départements. Leur entretien est assuré par des cantonniers désignés par adjudication pour trois ans. Le numérotage des routes impériales commence par celle qui va de Paris au camp prévu pour l'invasion de l'Angleterre.

Abrégé d'histoire des routes, Jean Billard



***Auberge «Au plaisir de Crolles»,
on loge à pied et à cheval***



«A l'auberge du Lion d'or» : ancien relais-diligence de 1749 à 1770 comprenant 14 chambres et des écuries de 400 m². Les diligences entraient d'un côté de la remise et sortaient de l'autre.





Le pont suspendu entre Brignoud et Crolles a été construit en 1840, pour être remplacé par le pont actuel en 1935.

Ligne téléphonique entre Crolles et Saint Pancrasse, 1903



Lumbin, 19 juillet 1924 : mise en exploitation du Funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet. Dans les années 40, c'est le moyen de transport courant des habitants du plateau pour rejoindre la vallée.



Ancienne échoppe Ancien café rue Jean Moulin



Ancien tabac/dépôt de journaux



Ancien café/épicerie «Café des voyageurs Tournoud»





Routoir pour «rouir» le chanvre
Ancien poids de ville avant 1919



Tannerie ayant appartenu à Thomas Gavet (1^{er} Maire)
Dernière forge en activité



Détail du béal
d'alimentation en eau
de la forge





Cimenterie Saint Pancrasse



Cimenterie, ruisseau des Fangéats



Cimenterie, entrée de la mine

La cimenterie de Crolles

De mémoire locale, le site de la cimenterie de Crolles est exploité dès l'antiquité.

En 1817, l'invention du ciment artificiel -«l'or gris»- par Louis Vicat, révolutionne les méthodes de construction et permet le développement des exploitations de la région grenobloise. A Crolles, un moulin à ciment est établi dès 1852 près de l'Abbaye des Ayes. Paul Jouclard, de Bernin, obtient en 1855 l'autorisation d'établir un four à ciment dans la gorge du ruisseau de Crolles, au lieu-dit Plâtre-Magny. Ce lieu offre des conditions idéales pour l'implantation d'une cimenterie: il est riche en marne et calcaire de Chartreuse, l'eau du ruisseau anime les moulins, les bois avoisinants alimentent des fours. Les matières premières extraites sont concassées, calcinées puis broyées.

Cette entreprise, qui fabrique chaux et ciment, prospère rapidement. Deux mines successives sont exploitées : la première dans la falaise au-dessus de la cimenterie ; l'autre sur un terrain concédé en 1909 par la commune de Saint-Hilaire du Touvet, desservie par un téléphérique. Puis vient la guerre de 14-18 : le site est abandonné. Lorsqu'elle est rachetée en 1929 par la Société anonyme des Ciments Vicat, la cimenterie comprend quatre fours à ciment, un moulin et une dynamo, une écurie avec remise, deux maisons, divers hangars dont un abritant un broyeur, un pour l'immersion de la chaux, et deux fours à chaux.

La cimenterie reste en activité pendant un demi-siècle. Elle participe activement à la vie de la commune : entretien des chemins, rachat du péage du pont de Brignoud, concessionnaire de la ligne d'éclairage, aide financière pour le branchement du réseau téléphonique.

Elle abrite ensuite dans les années 70 un atelier de couture de vêtements de la marque «Floriane».

Aujourd'hui classé en zone dangereuse en raison des risques d'éboulements, le site de la cimenterie est retourné à l'état sauvage. Seuls quelques vestiges ont été préservés en mémoire de cette industrie autrefois florissante.





Moulin des Ayes : vue d'ensemble



Presse hydraulique



**Meule dormante d'un ancien moulin,
impasse des Martinets**





Four pour chauffer la pâte de noix



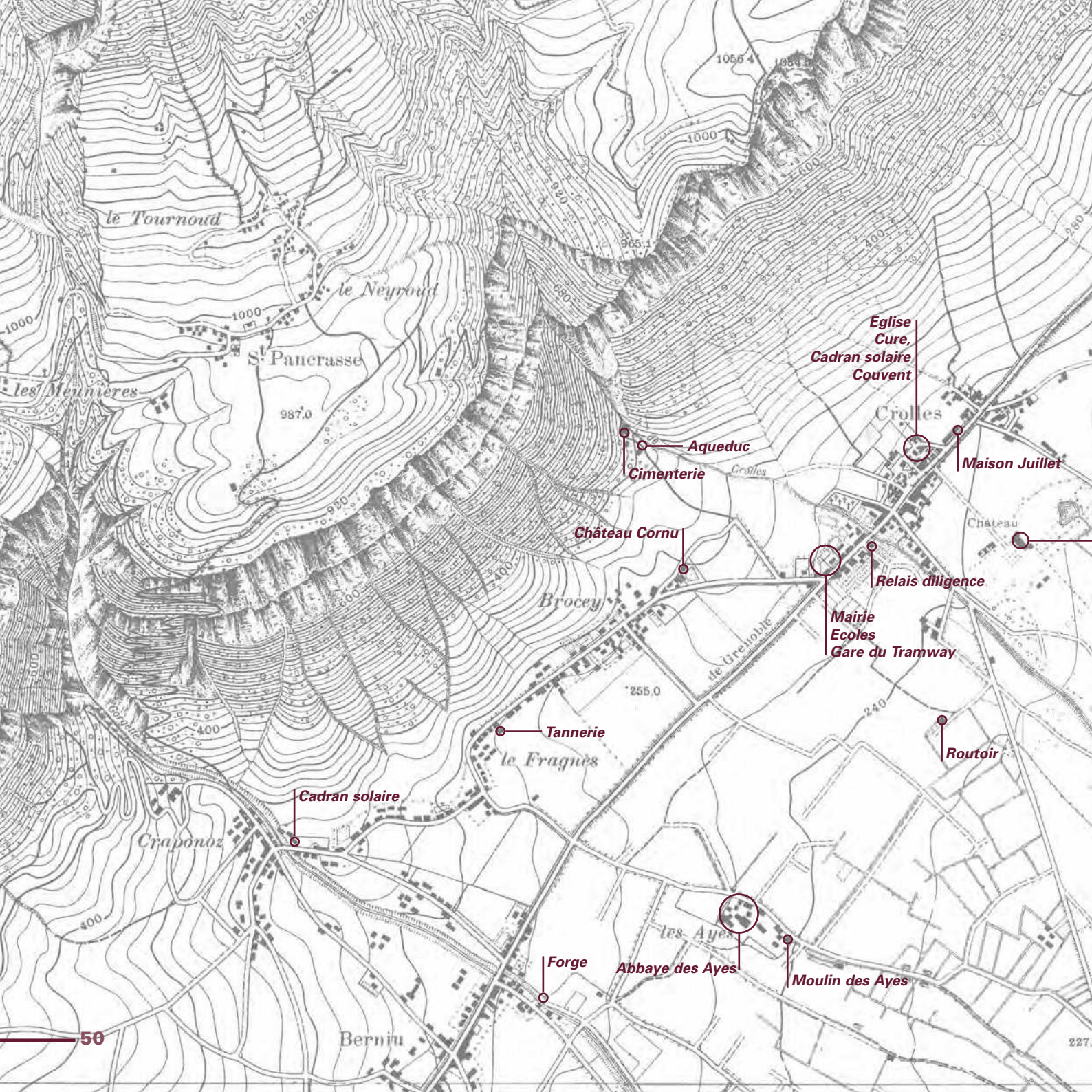
Les moulins de Crolles

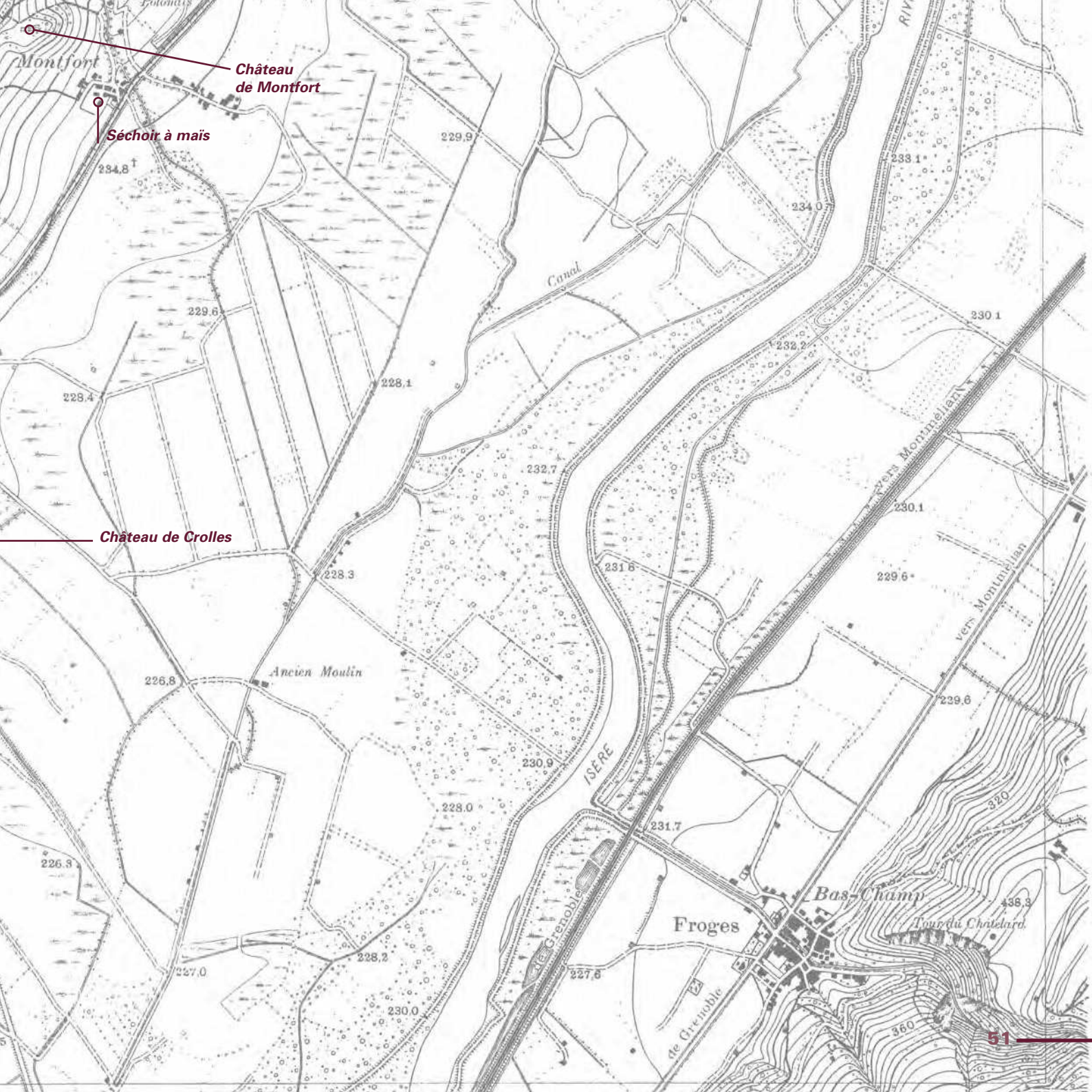
Craponoz a longtemps offert sa force vive à de nombreux moulins : plus d'une dizaine de moulins jalonnaient le tracé du ruisseau détournant une partie de ses eaux vers des béals qui actionnaient les roues et faisaient tourner les meules à foin, à huile ou à gruau. Si le nombre et l'implantation des moulins est bien connu au XIXe siècle, les archives révèlent moins d'informations sur les époques antérieures. Seul le registre de délibérations de la commune de 1791 atteste de nombreux conflits entre la Communauté et le Sieur Clément bourgeois de Lumbin qui détourne l'eau du marais de Montfort pour alimenter ses moulins situés dans la plaine près de la Grande Chantourne.

Les archives de l'Abbaye des Ayes* nous apprennent l'existence d'un moulin à vent à Crolles en 1765 mais son emplacement n'est pas précisé ni sa période de fonctionnement.

Un moulin nous est parvenu avec ses mécanismes intacts : le «Moulin Gabert» du nom de son dernier propriétaire, qui le faisait encore fonctionner dans les années 90. Ce moulin appartenait à l'origine à l'Abbaye des Ayes, il a subi bien sûr de nombreuses modifications aussi bien dans son architecture que dans ses machineries, mais le bâtiment actuel est attesté dès le milieu du XVIIIe siècle.

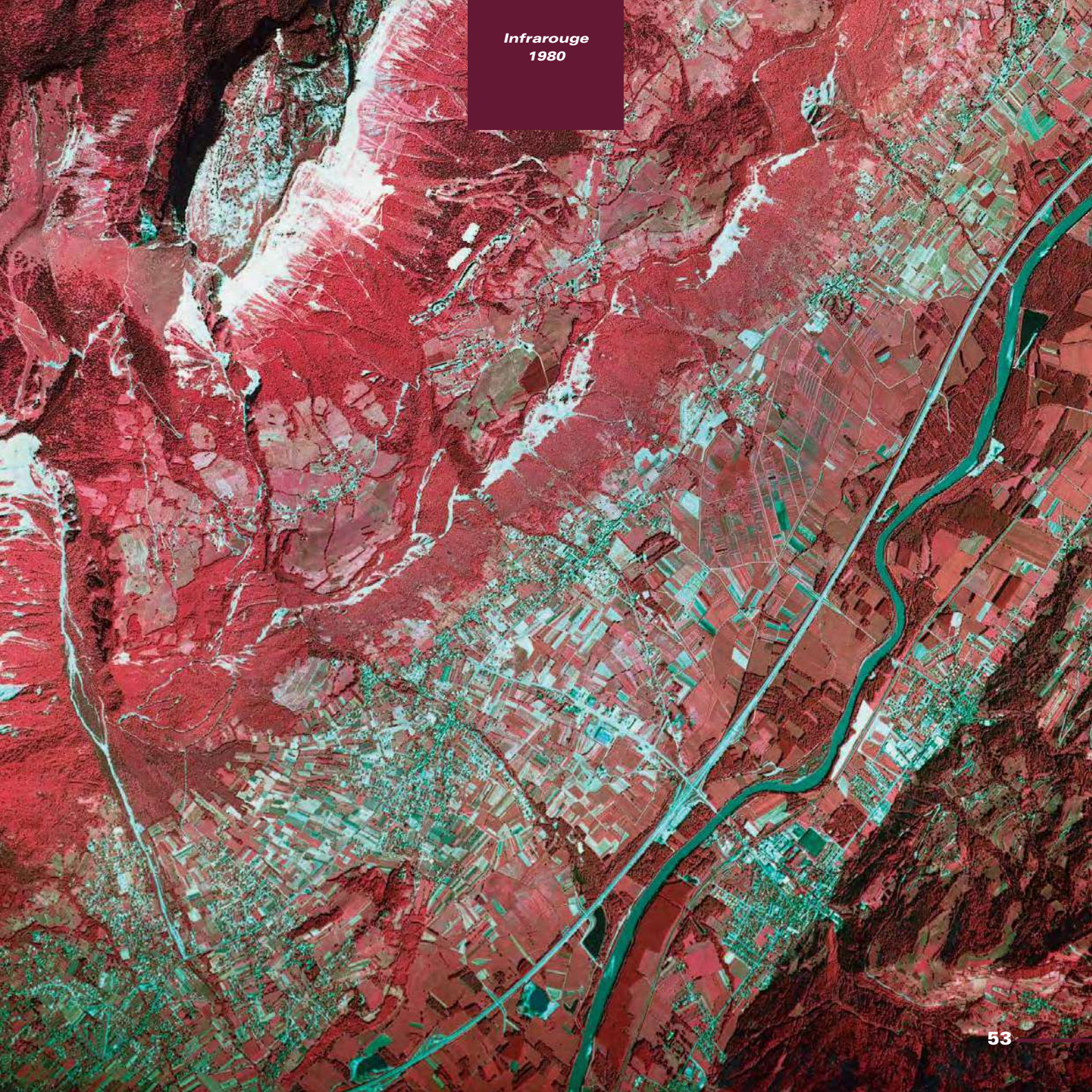
*réf. : 12H65 Archives Départementales de l'Isère





An aerial photograph of a rural landscape. A river flows from the top left towards the bottom right. The land is divided into numerous small, rectangular agricultural plots. There are some darker, possibly forested areas interspersed among the fields. A small cluster of buildings or a village is visible in the center-left. The overall tone is sepia or aged black and white.

1948



Infrarouge
1980

1993

Une histoire à suivre...

Notre chemin patrimonial s'arrête ici avant les années 1950.

Cette période est un tournant décisif dans le développement de ce bourg de 1 000 habitants rythmé par la vie agricole. Le maire élu en 1953, Paul Jargot, pose des nouveaux jalons à partir d'un constat de base : les jeunes doivent pouvoir rester vivre et travailler au pays .

Remembrement, développement de la zone industrielle, intercommunalité, Crolles s'engage alors dans une évolution qui la transforme tant du point économique qu'urbain et paysager. Mais ceci est une autre histoire...



Rédaction
Service Archives et Patrimoine, Mairie de Crolles

Sources
Archives Municipales de Crolles,
Archives départementales de l'Isère,
Musée Dauphinois,
Augustin Aymoz, cabinet Bonnard-Mannig

Dessins originaux
Georges et Bernard Fort

Crédit photos
Patrick Avavian, Jérôme Stéfanini, Valérie Valenza,
Claude Gloeckle, Laure Mayer, Lucien Grandoni, DR

Photographies aériennes
Institut Géographique National
photothèque Nationale

Conception graphique
Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie des Eaux Claires, Echirolles.
3e trimestre 2005

Avec l'aimable autorisation de Monsieur de Bernis

